



Le Locle
Urbanisme horloger inscrit au patrimoine mondial
de l'UNESCO

Communiqué de presse **Conseil communal**

En pensées avec les victimes du Covid-19 **Une minute de silence et sonnerie des cloches du Temple**

Plus de 9000 personnes sont décédées du Covid-19 depuis le début de la pandémie en mars 2020. En réponses à la demande du président de la Confédération, Guy Parmelin, et du président du Conseil synodal de l'EREN, Christian Miaz, le Conseil communal de la Ville du Locle invite la population à participer à une minute de silence ce vendredi 5 mars.

Il y a une année décédait la première victime du covid-19. Afin de se joindre à cet appel, la population est invitée à observer **une minute de silence vendredi 5 mars 2021 à 12h00. Ce silence sera suivi de la sonnerie des cloches du Temple pendant 9 minutes.**

« Ce moment de commémoration permettra de marquer un temps d'arrêt et d'avoir une pensée pour toutes les victimes du virus, leurs proches, les malades et toutes les personnes qui les soutiennent, et de puiser la force nécessaire pour aller de l'avant ensemble. »

Le Locle, le 3 mars 2021

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.

Bureau promotionnel et culturel de la Ville du Locle
Hôtel de Ville 2400 Le Locle
Tél. 0041 32 933 84 14 0041 79 213 36 39
www.lelocle.ch bernard.vaucher@ne.ch

Le Locle
Qualité de vie